



# Intégration des jeunes dans l'emploi et SST

Élise Ledoux

Professeure en ergonomie, UQAM

Responsable du champ de recherche prévention durable en SST  
et environnement de travail, IRSST

Avec la collaboration de:

Luc Laberge UQAC, Pascale Prud'homme CSMB, Marc-Antoine Busque IRSST,  
Karine Tétreault et Hélène Desrosiers, ISQ

# Lésions professionnelles acceptées par la CNESST (2016)

---

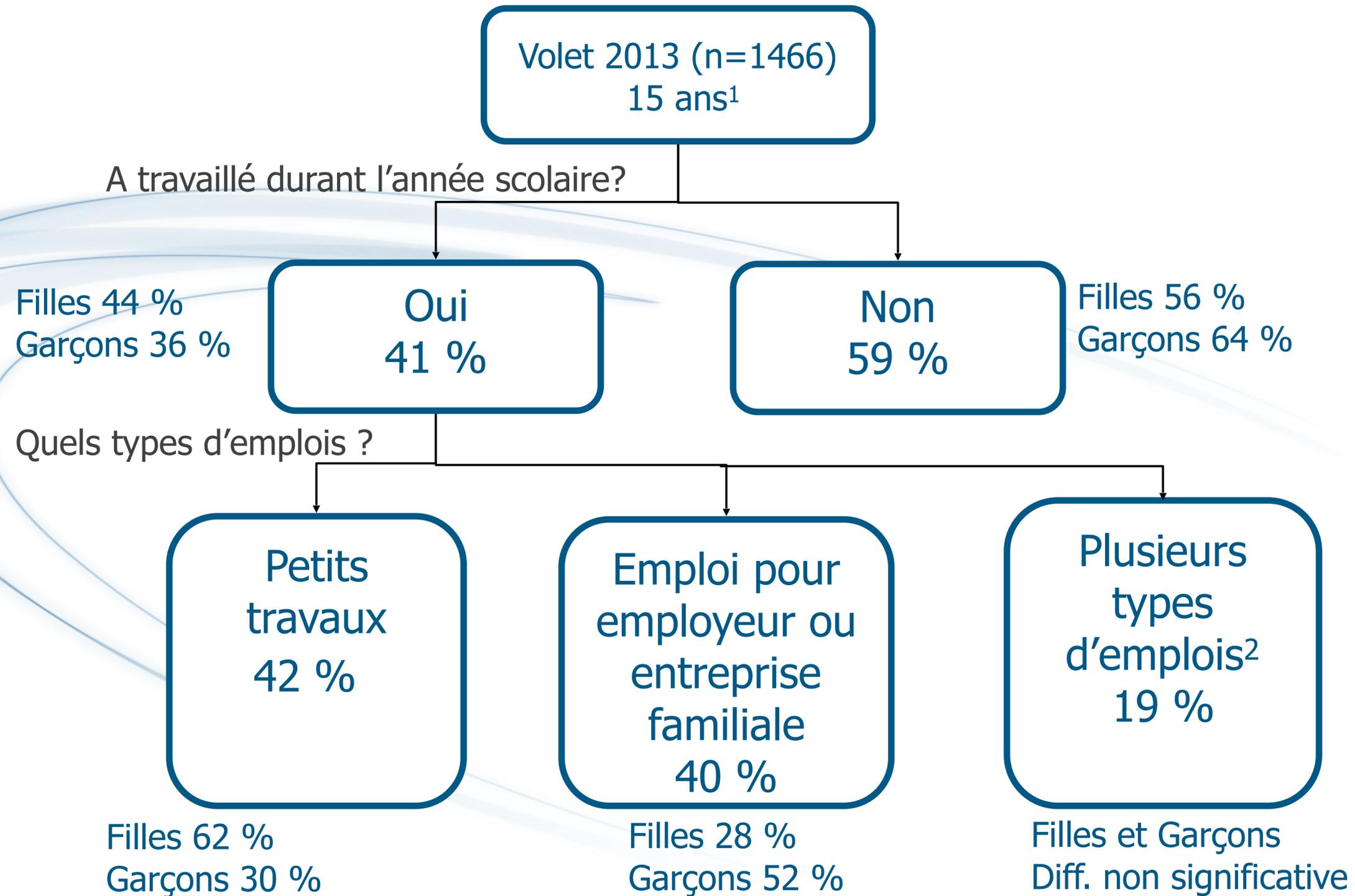
- 10 209 lésions professionnelles chez les 24 ans et moins
  - 2518 lésions chez les 19 ans et moins
- Durée moyenne d'indemnisation : 33 jours
  - 29 jours chez les 19 ans et moins
- 6 % des lésions entraînent une atteinte permanente (2008-2014)
- Un peu moins de 6 décès/année en moyenne au cours des 10 dernières années

# L'intégration dans un nouvel emploi et SST

---

- **5 à 7** fois plus susceptible d'être victime d'un accident dans les 4 premières semaines d'un nouvel emploi – peu importe l'âge (Breslin, 2003)
- La **mobilité d'emploi** plus que l'âge permet d'expliquer le risque de lésions professionnelles chez les 25 ans et moins (Godin et coll., 2008)
- D'après des résultats de l'EQCOTESST, 15,5 % des personnes accidentées accomplissaient une **tâche nouvelle** avec laquelle elles n'étaient pas familières au moment de l'accident (Vézina et coll., 2011)

# Une entrée précoce sur le marché du travail



1. Nés au Québec en 1997-1998

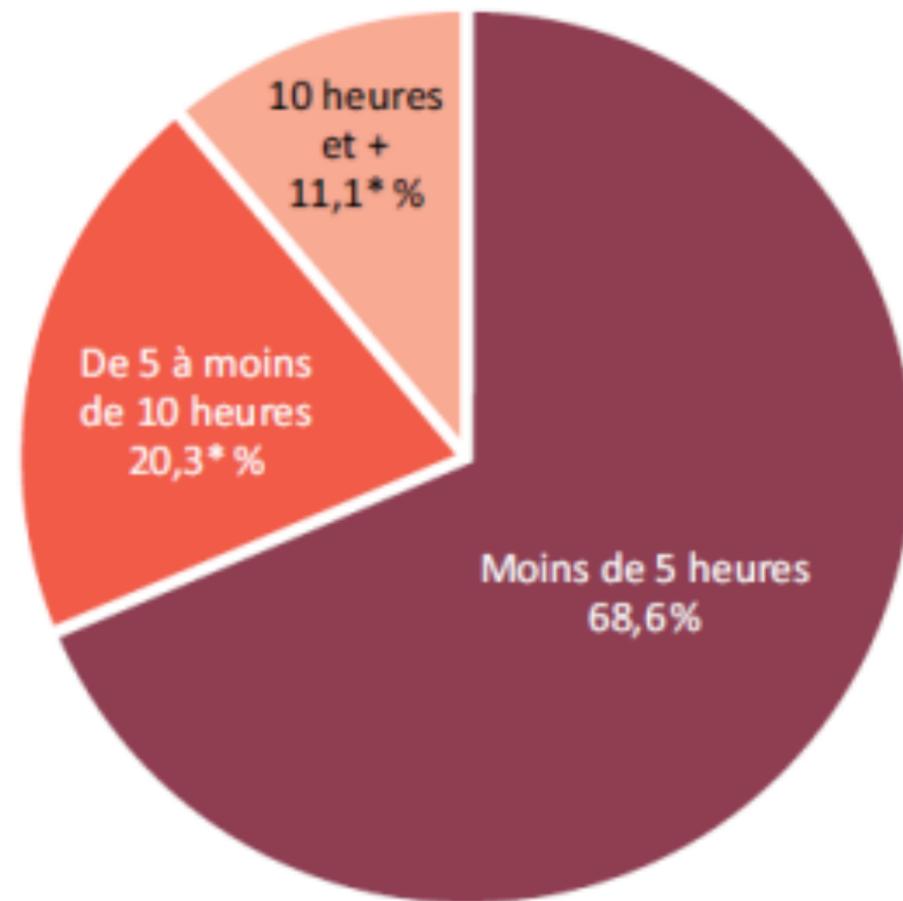
2. La catégorie « plusieurs types d'emplois » correspond à des jeunes occupant un emploi pour un employeur et/ou l'entreprise familiale ET des petits travaux

Source : Institut de la Statistique du Québec, Enquête longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2015)

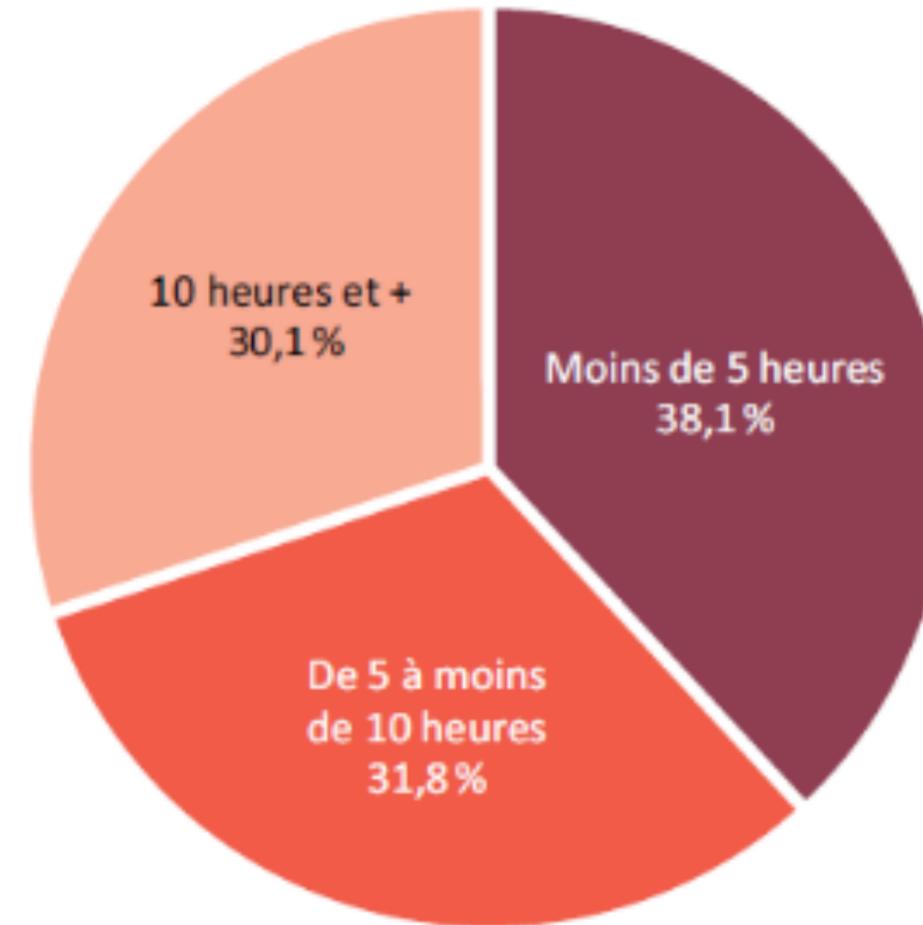
# Intensité du travail à 15 ans

Répartition des jeunes de 15 ans<sup>1</sup> qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête selon le nombre d'heures travaillées et le type d'emploi

Petits travaux  
(moyenne = 4 heures)



Employeur ou entreprise familiale  
(moyenne = 8 heures)



1. Nés au Québec en 1997-1998

Source : Institut de la Statistique du Québec, Enquête longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2015)

# Genre de travail

Proportion de jeunes de 15 ans<sup>1</sup> qui ont travaillé pour un employeur ou l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête et nombre moyen d'heures travaillées par semaine selon le genre de travail (n=197)

Genre de travail	%	Nombre moyen d'heures
Commis/vendeur-service à la clientèle	19,9	10
Métiers de la restauration	19,3*	10
Entraîneur/arbitre/animateur/moniteur	18,7	5
Ouvrier/journalier/mécanicien	13,3*	6
Travail de ferme ou dans le domaine de l'agriculture	13,1*	11
Camelot, distribution de journaux	6,1**	4
Autre genre de travail	9,5*	5

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

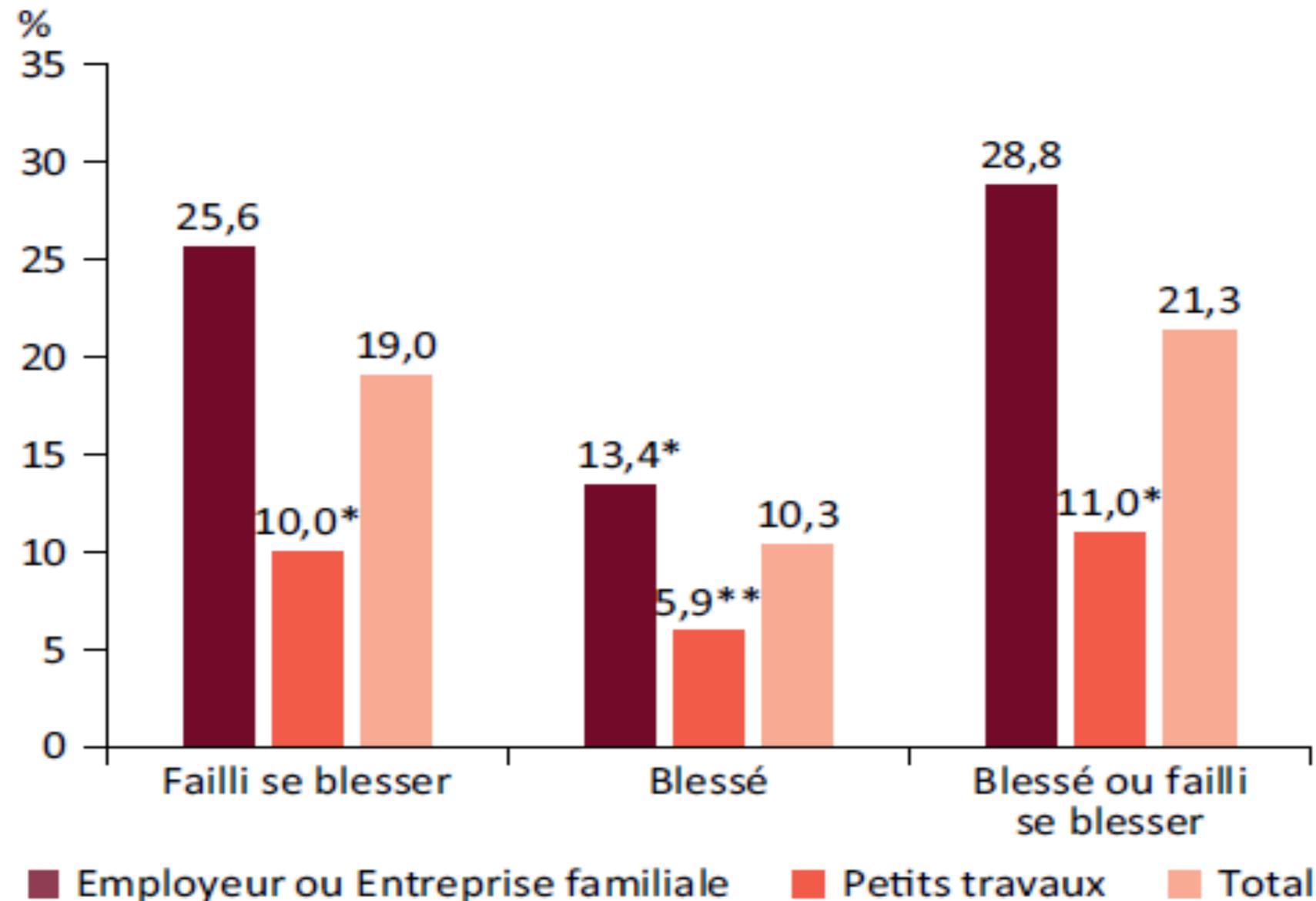
\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

# Blessures au travail

Proportion de jeunes 15 ans<sup>1</sup> qui se sont blessés au travail ou ont failli se blesser selon le type d'emploi chez ceux ayant travaillé au cours du mois précédant l'enquête



37,4 % ont répondu avoir ressenti de la douleur souvent/tout le temps à au moins un endroit après le travail

\*Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\*Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

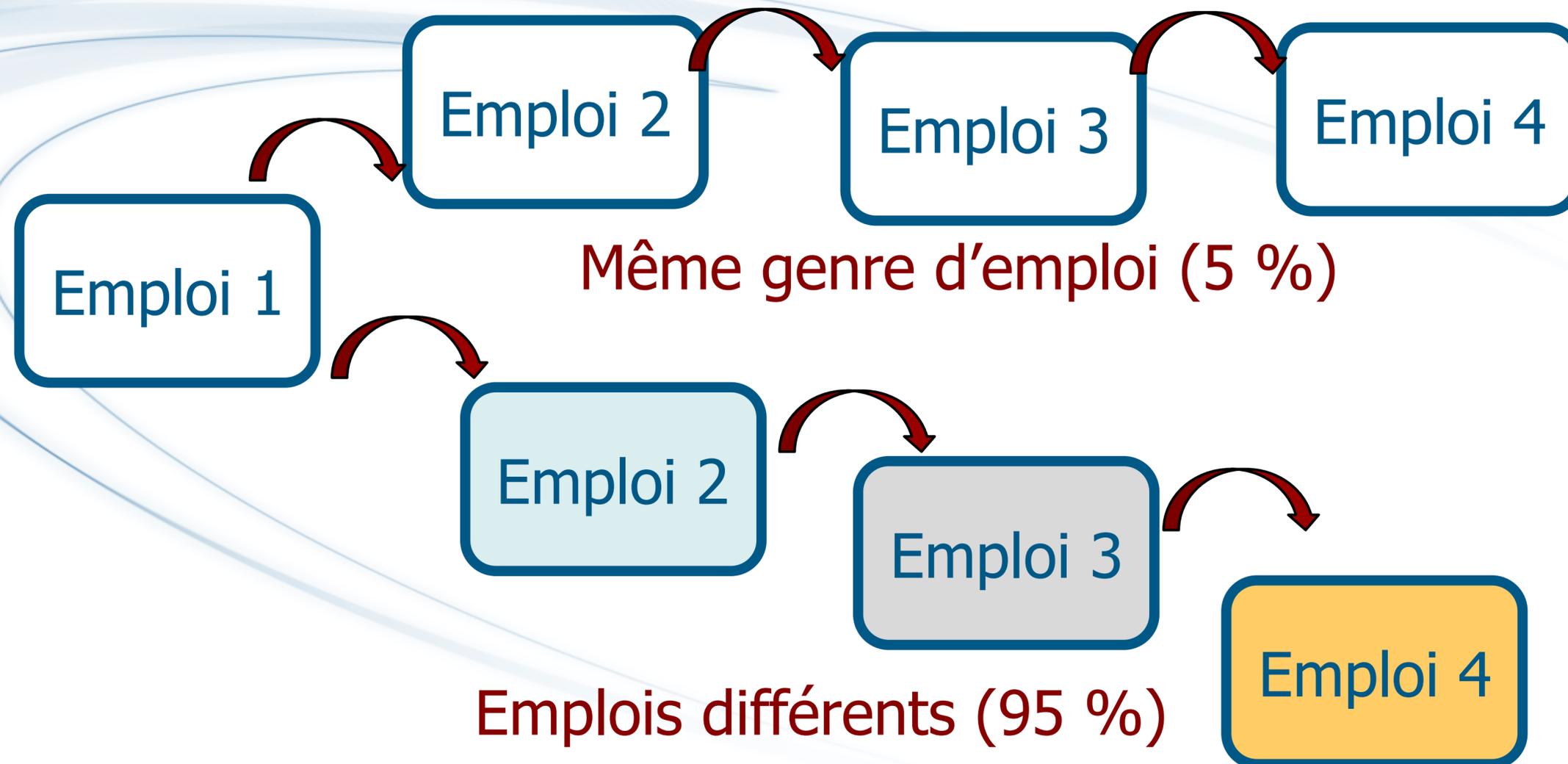
Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

# Une expérience de travail variée

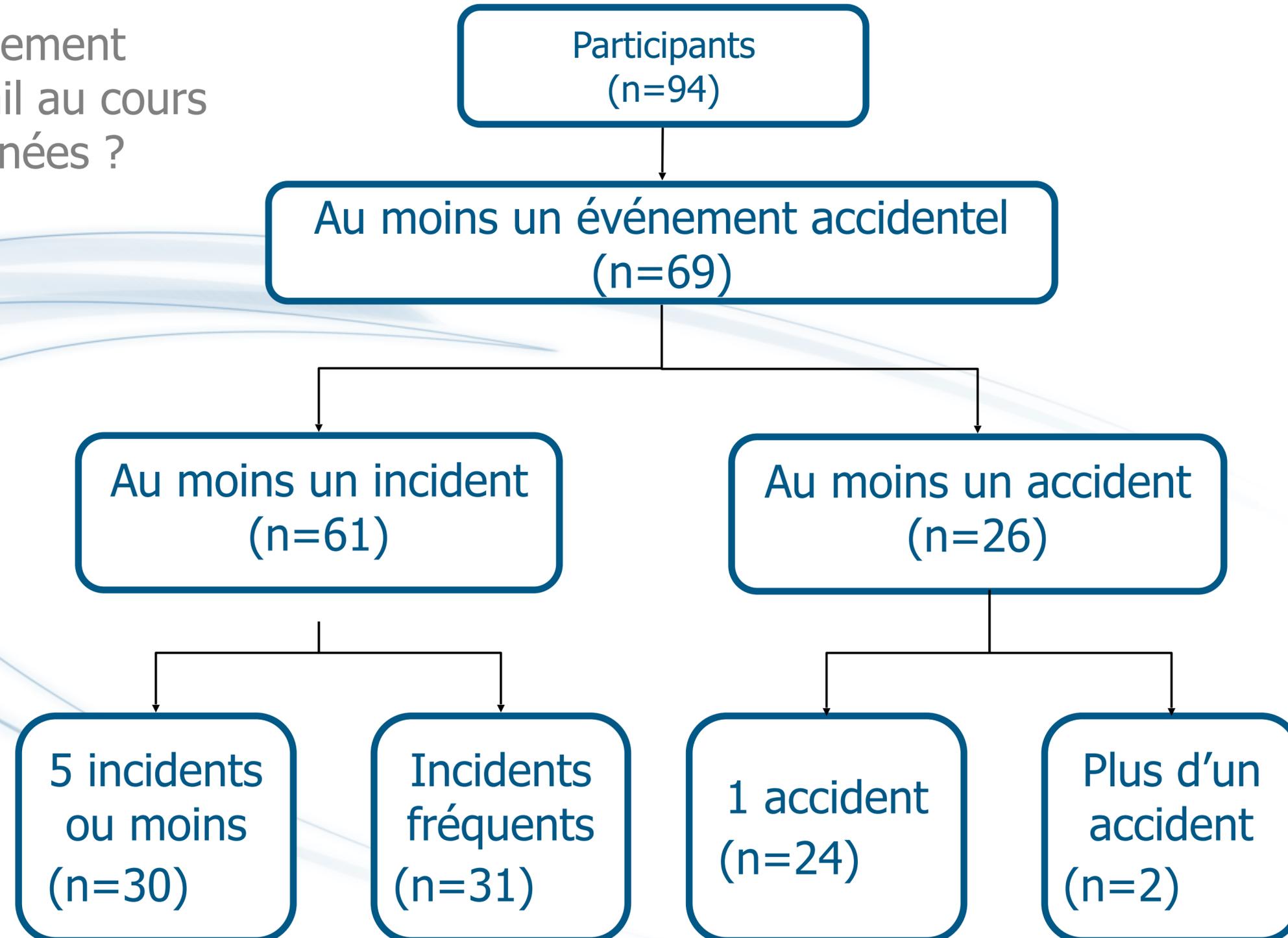
Suivi de 94 jeunes âgés de 19 à 21 ans au cours d'une session (Laberge et coll., 2011)

Entre 1 et 8 emplois occupés depuis l'âge de 15 ans ( $m=4,1$ )



# Une expérience aussi .... de « santé » au travail

As-tu subi un événement  
accidentel au travail au cours  
des 2 dernières années ?



# Accueil et formation à l'embauche

---

- Aucune expérience professionnelle en lien avec leur emploi au moment de l'embauche
- Un dispositif d'accueil plutôt minimal dans la presque totalité des cas
- Une formation à la tâche variant de quelques minutes à quelques jours
- Une formation sur le tas, directement sur le poste de travail
- L'utilisation d'outil comme des vidéos, des modules de formation en ligne demeure marginale
- C'est surtout grâce aux interactions avec le superviseur et les collègues, donc par socialisation, que certains savoirs essentiels à la prévention sont transmis
- Les conseils transmis sur le terrain portent surtout sur les méthodes de travail et les consignes de sécurité



# Conditions d'intégration des nouveaux travailleurs

## 4 constats

- ✓ Mines
- ✓ Aéronautique
- ✓ Transformation du bois et pâtes et papiers

# 1

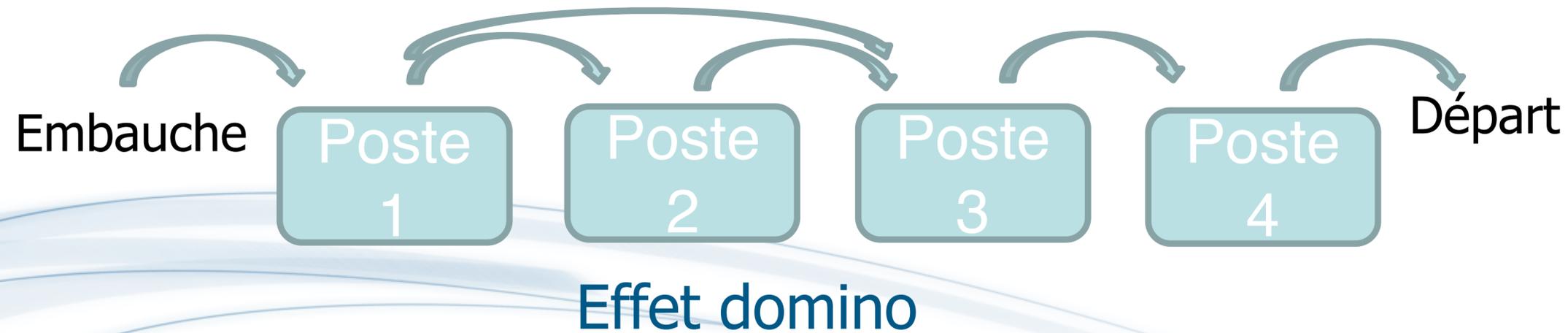
## Des dispositifs en évolution

---

- L'intégration et la formation des nouveaux représentent une activité courante, qui fait partie intégrante des opérations.
- On constate la présence de structures qui évoluent et s'organisent.
  - Structures d'accueil des nouveaux employés
  - Formation théorique axée sur la SST, ++ contenu
  - Entraînement à la tâche par jumelage
  - Trajectoire de cheminement : poste d'entrée puis...

# 2

## L'intégration accroît la mobilité



- Une pression accrue sur les dispositifs d'intégration et de formation et sur les acteurs-clés (formateurs, superviseurs, travailleurs expérimentés, etc.)
- Des registres d'incidents et d'accidents qui ne permettent pas toujours de repérer facilement les événements accidentels survenus chez les nouveaux à un poste donné

# 3

## La formation à la tâche sous-estimée

---

- Les postes d'entrée sont plus complexes à apprendre qu'il n'y paraît (manque de temps)
- Les conditions de production sont le plus souvent les conditions d'apprentissage (limite les situations)
- Une part importante de la formation est assumée par des travailleurs plus ou moins expérimentés parfois peu reconnus pour ce rôle crucial

# 4

## Une phase de transition rapide

---

- À leur arrivée, les nouveaux sont encadrés par une structure qui les forme et les accompagne.
- À partir du moment où ils intègrent une équipe de travail, le nouveau remplace un expérimenté (performance et efficacité)
- Pression pour produire : délais, qualité, quantité
- Peu de suivi, rôle crucial de l'équipe

# Conclusion

---

- Une forte participation des jeunes au marché du travail
- Une jeunesse pour qui le travail reste une valeur importante, mais en quête d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée
- Le taux d'adhésion des jeunes aux nouvelles normes managériales est très élevé
- La prévention des lésions professionnelles chez les jeunes travailleurs implique des actions sur :
  - Conditions d'emploi offertes aux jeunes
  - Conditions d'accueil, de formation et d'intégration au poste
  - Conditions offertes aux travailleurs expérimentés et aux superviseurs pour les accompagner dans cette intégration